

TAPIS ANTI-VÉGÉTATION

« Revêtement préfabriqué qui évite le développement de la végétation et supprime les opérations d'entretien aux abords des chaussées. »



LES POINTS FORTS

► USAGE

- Facilite l'entretien des zones dont l'accès est difficile ou dangereux : pieds des panneaux de signalisation, supports de glissière de sécurité
- Respectueux de l'environnement : évite l'usage de produits chimiques
- Aménagement durable dans le temps
- Bonne résistance aux agressions climatiques : chaleur et froid
- Revêtement conçu en matériau recyclé

► INSTALLATION / EXPLOITATION

- Installation aisée et rapide avec du petit matériel
- Épaisseur et poids du tapis assurent une très bonne stabilité
- Disponible en plaque et en rouleau afin de faciliter la pose quelle que soit la configuration d'installation
- Réservations facilitant la pose sous panneaux dans les dimensions standards des supports de signalisation y compris les balises J1 et J3
- Résiste aux opérations de salage

LE + SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Produit composé de caoutchouc recyclés
- FABRICATION EUROPÉENNE
Fabriqué en Pologne

TAPIS ANTI-VÉGÉTATION



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Revêtement constitué de caoutchouc recyclé (issu de pneus) et de liant polyuréthane
- Épaisseur : 10 ou 12 mm
- Densité : 700 kg/m³
- Couleur : noir



MODÈLES

	Plaques		
Longueur	1200 mm	600 mm	Ø 800 mm
Largeur	1000 mm	500 mm	
Épaisseur	12 mm		
Réservations	Sans trou ou 80x40 mm	80x40 mm	205 mm
Poids	10,5 kg	2,6 kg	4,4 kg

	Rouleau
Longueur	22 m
Largeur	1 m
Épaisseur	10 mm
Poids	200 kg



CONDITIONS D'INSTALLATION

- Procéder si nécessaire au découpage permettant un parfait ajustement du tapis
- Découpe au droit du support à l'aide de cisaille, scie fine ou gros cutter
- Fixation par U de fixation de longueur 20 cm (non inclus)
- Fixer la périphérie des éléments ainsi que les zones de recouvrement et de liaison entre deux éléments



U de fixation

